



Sommaire

Edito

Vers une région C.G.T.
en direct avec les syndicats
T. Gourlay p. 1-2

8 mars, journée interna-
tionale des droits des
Femmes p. 3

Organismes Sociaux
Mobilisation le
29 mars 2012 p. 4

Sécurisation énergétique
de la Bretagne p. 4

Initiative régionale sur les
enjeux énergétiques..... p. 4

Le Comité Régional s'est tenu vendredi 3 mars pour élaborer les pistes qui seront soumises aux délégués lors de la Conférence des 14 et 15 juin 2012 à Ergué Gabéric.

Cette conférence se prépare avec l'ambition de donner une plus grande lisibilité des responsabilités qui incombent à chacune des structures territoriales.

Constitué des Unions Départementales de Bretagne, le Comité Régional a engagé un travail avec les professions organisées sur la région pour favoriser la confédéralisation et permettre une plus grande efficacité de l'action Cgt sur notre région.

La place de l'ensemble de ces outils permet une harmonisation afin d'être plus efficace dans son action au sein des entreprises et dans les différents lieux d'intervention.

Cette complémentarité territoriale et professionnelle a permis d'identifier les axes de travail qui seront à impulser et sous la responsabilité du Comité régional.

Essentiellement axées sur la construction revendicative, ces priorités ont pour objet d'être élaborées avec les syndicats pour qu'ils puissent s'en saisir dans leur activité au quotidien à partir des lieux de travail.

Le dialogue social territorial va prendre une part de plus en plus importante dans la vie des entreprises et des salariés.

- **Les questions de formation professionnelle**, par exemple, sont un levier formidable pour dynamiser des secteurs d'activité, pour répondre aux besoins et attentes des populations et des salariés. La formation professionnelle est

un élément constitutif de notre conception du travail et nécessite une implication de l'ensemble de la Cgt pour améliorer les conditions de travail, pour anticiper les choix des entreprises, pour en faire un sujet de conquête sociale et pas seulement un moyen de réduire les pertes d'emploi en cas de difficulté.

- Il en est de même sur **les questions d'égalité professionnelle, de santé au travail et le développement industriel.**

Ces enjeux ne sont pas spécifiquement régionaux, mais seront portés particulièrement par le Comité Régional pour les ancrer d'avantage sur les lieux de travail.

Vers une région CGT en direct avec les syndicats

Par Thierry Gourlay
Membre du Bureau
du Comité Régional

14 et 15 juin
2012
Ergué Gabéric (29)
14^e Conférence Régionale

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la
publication :
Christian PELTAIS
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0713 S 07992
Bimensuel - 0,15€

Le Comité régional se fixe l'objectif de rassembler les forces de la région sur ses priorités en articulant son activité avec l'ensemble des structures de la Cgt.

En se dotant de responsabilités particulières sur des thèmes précis, la Cgt en Bretagne propose de faire de son Comité Régional l'outil de référence sur les enjeux régionaux.

La première étape de la préparation a été l'élaboration d'une plaquette (ci-jointe) pour populariser le Comité Régional auprès de l'ensemble des syndicats de Bretagne. Elle vise à mieux faire connaître son rôle et sa place dans la Cgt et mettre en avant ses ambitions pour les syndicats, les salariés. Elle est un outil supplémentaire que le Comité Régional a souhaité construire pour lui donner sa place dans les syndicats.

En permettant aux syndicats de cerner le rôle de chacun de nos outils, la Cgt se donne plus de force pour se placer en situation de conquête partout où les intérêts des salariés sont en jeu.

La Région Cgt est un lieu de rassemblement des professions sur le territoire. Elle est un lieu d'échange, d'élaboration et d'action.

21 professions sont organisées sur la Bretagne. Leur contribution à l'élaboration des revendications du Comité régional est déterminante pour impliquer davantage les syndicats à l'action de la Cgt. Elle est nécessaire pour aider les syndicats à intégrer les revendications dites transversales dans leur activité quotidienne tant la pression des directions est forte dans les entreprises.

En se dotant de moyens plus performants, c'est toute la Cgt qui tire vers le haut les garanties collectives des salariés.

Cela pose la question des moyens pour faire fonctionner le Comité régional, c'est aussi un sujet qui a été mis en débat par le Comité Régional du 2 mars 2012.

Le Comité Régional

Composé du bureau et des Secteurs professionnels régionaux (12 actuellement - Objectif : 21 FD représentées au Comité Régional), il se réunit tous les trimestres et doit être en capacité de définir des plans d'action sur les orientations et les thèmes d'activités décidés par la Conférence Régionale

Le Comité Régional est un levier pour développer la confédéralisation sur l'ensemble du territoire ainsi que la construction des revendications territoriales.

Il est un point d'appui sur les enjeux régionaux pour les syndicats et doit gagner sa légitimité sur ses préoccupations au même titre que les autres structures et outils de la Cgt.

Le Comité Régional veille au respect du fédéralisme des **organisations fondamentales (U.D., FD)** et ne peut être qu'un complément ou facilitateur de l'activité de la Cgt sur la région.

Place des organisations territoriales dans le comité régional

Le dernier mandat n'a pas pu exprimer tout son potentiel sur cette question. Autant l'ambition est juste, autant la mise en œuvre est difficile, ce qui suppose de poursuivre et d'amplifier la réflexion sur le sujet.

Chaque UD a sa démarche d'impulsion de développement de la Cgt en territoire dans le respect des décisions du 49^{ème} congrès. Le Comité Régional pense utile de poursuivre les différentes expérimentations. Par contre le Comité Régional peut aider à ce que des initiatives soient prises. Sur ce sujet, le statu quo n'est pas de mise.

Le Bureau du C.R.B.

Composition

- Les 4 Secrétaires des U.D.
- Le responsable à la politique financière
- Le responsable du groupe C.G.T. au CESER
- L'animateur du collectif régional à la Formation syndicale
- Le Secrétaire C.R.B.

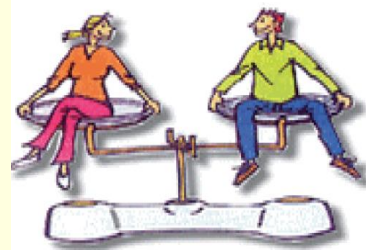
Le rôle du bureau est de mettre en cohérence les décisions du comité régional et d'organiser la représentation de la Cgt dans les différents lieux d'intervention.

Le bureau organise et prépare le Comité Régional pour permettre une plus grande efficacité dans la prise de décision, ce qui suppose une anticipation dans la transmission de documents et une forme de relation permanente sur l'activité du bureau. Le Comité Régional ne peut pas être qu'un lieu de compte rendu d'activité, il doit être un lieu d'élaboration.

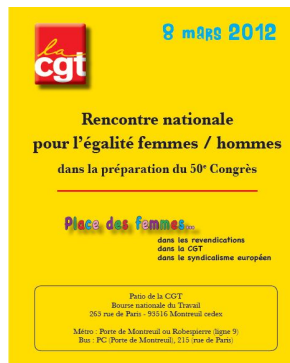
Erratum : Sur la plaquette, concernant les professions en région, bien évidemment, ajouter la fédération des Services Publics.



8 mars : Journée Internationale des Droits des Femmes L'égalité, un combat de tous les jours



Une délégation bretonne participait, le 8 mars à Montreuil à l'initiative confédérale.



La CGT propose notamment de :

- réformer les retraites afin de compenser les inégalités constatées tout au long de la carrière ;
- revaloriser le Smic à 1 700 euros brut par mois, ce qui permettrait d'augmenter immédiatement la rémunération de nombreuses femmes ;
- conditionner les allègements de cotisations sociales au respect par l'employeur d'un certain nombre de critères sociaux liés à l'emploi, aux salaires et à l'égalité ;
- renchérir le coût du temps partiel et de la précarité en faisant verser aux entreprises des cotisations comme pour un emploi à temps plein ;
- donner les mêmes droits aux salariés concernés qu'à ceux à temps plein et en CDI en rendant ces droits cumulables et transférables ;

- refondre les classifications, notamment renégocier les grilles en prenant en compte la valeur réelle du travail et en veillant à ce que les métiers qui sont majoritairement occupés par les femmes ne soient pas sous-classifiés ;
- étendre à l'ensemble des salariés la réduction du temps de travail à 35 h en s'adressant aux deux parents ;
- allonger le congé maternité à 24 semaines et le congé paternité à un mois ;
- développer les modes d'accueil du jeune enfant en créant 500 000 places de crèche et en développant la scolarisation précoce en école infantile ;
- investir dans les services publics de soins aux enfants et aux personnes âgées ou en perte d'autonomie ;
- informer massivement contre les stéréotypes.

L'Union Départementale CGT du Morbihan organise dans les locaux de l'Union Locale CGT de Lanester, une rencontre pour l'égalité femmes/hommes avec pour objectif de donner la parole aux femmes militantes de nos organisations. Ce moment privilégié doit permettre de faire le point sur les questions de vie au travail mais aussi sur la place et le rôle des femmes dans notre syndicat. Les syndicats du département doivent tout faire pour permettre aux Camarades femmes de participer à cette journée dont vous trouverez ci-dessous le programme.

8 h 30 Accueil

9 h 00 Introduction : Claudine CORNIL, membre du bureau de l'UD 56 et animatrice du pôle « emploi-service public-politique industrielle »

9 h 15 Projection du film de Nigel Cole « We Want Sex Equality »

11h00 Débat sur la situation des femmes dans le travail et dans la société

11 h 45 Conférence de presse

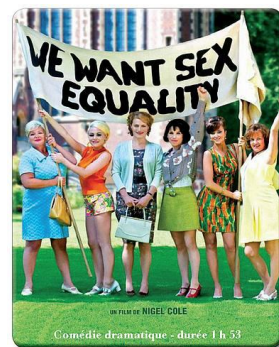
12 h 30 Déjeuner

14 h 00 Débat « Dans la CGT, où en est-on de l'égalité entre les femmes et les hommes ? »

Etat des lieux et bilan de l'application de la charte de l'égalité, des pistes pour un plan d'action : Bruno BOTHUA : Secrétaire Général UD CGT 56

16 h 00 : Conclusion

L'Union Départementale d'Ille et Vilaine Le 8 mars prochain l'Union départementale CGT 35 sera présente au forum des femmes, organisé par la ville de Rennes à la Halle Martenot, à partir de 14h00. La CGT entend, le 8 mars et les autres jours de l'année, construire avec les femmes et les hommes les revendications répondant aux besoins des femmes pour gagner plus de justice et plus d'égalité.



**Initiative régionale
sur les
enjeux énergétiques**

COUPON-REPOSE AU DOS

Les fédérations Cgt de la santé et des Organismes sociaux ont décidé d'appeler leur personnel à se mobiliser largement le 29 mars prochain pour la reconquête de la protection sociale et pour un grand service public de santé

Pour cela, il est nécessaire d'agir sur tous les leviers qui contribuent au développement de la protection sociale et de son financement :

- ⇒ **Augmentation des salaires, des retraites et des minima sociaux,**
- ⇒ **Suppression des exonérations des cotisations sociales et patronales,**
- ⇒ **Arrêt de tous les licenciements, des suppressions d'emplois,**
- ⇒ **Réforme de la fiscalité,**
- ⇒ **Taxation des revenus financiers et développement d'une politique favorisant les investissements créateurs d'emploi.**

La satisfaction de ces revendications permettrait aussi :

- ⇒ **le droit à la santé pour tous,**
- ⇒ **le droit à l'autonomie,**

- ⇒ **le droit à la maternité, à l'éducation des jeunes enfants, au logement,**
- ⇒ **le droit de vivre sa vieillesse dignement,**
- ⇒ **le droit à l'emploi,**
- ⇒ **le droit à une action sanitaire et sociale, à la protection des plus faibles et des plus démunis.**

Une Manifestation est organisée à Rennes le 29 mars à 11h30, Place de la Gare

Des cars sont prévus pour se rendre à la manifestation.

Pour les renseignements supplémentaires, le contact est Philippe Perrenou, animateur régional des Organismes Sociaux : 06 80 52 68 60 cgt.ur29n@laposte.net

La loi du marché est plus forte que la sécurisation énergétique de la Bretagne

[Communiqué adressé à la presse le 2 mars 2012](#)

Réuni à Quimper le 2 mars 2012, le Comité Régional Cgt s'interroge sur la décision du gouvernement.

Prévue par le pacte électrique breton, la construction d'une centrale au gaz est un maillon d'une politique énergétique qui devrait permettre de renforcer la sécurité en énergie des bretons.

Tant pour les foyers domestiques que pour les activités industrielles, le besoin d'énergie supplémentaire est une évidence au regard des

risques que subit notre région aujourd'hui.

Cette réalité ne doit pas pour autant nier la recherche sur les économies d'énergie qui sont nécessaires.

La CGT se prononce pour un mix énergétique, c'est-à-dire une pluralité des sources d'énergie électrique qui renforce les perspectives de développement et de vie dans notre région.

Le débat doit se poursuivre pour coordonner les possibilités et écouter tous les avis. C'est ce que demande la CGT aux décideurs que sont en l'occurrence l'Etat et la Région.

Pour la CGT, la construction de la centrale à

gaz ne doit pas servir au secteur marchand pour s'accaparer le marché de l'énergie.

Dans un moment où le système concurrentiel lorgne sur le marché de l'énergie, il est dangereux de laisser l'énergie aux entreprises libérales.

Cela aurait comme conséquence d'accélérer l'ouverture à la concurrence avec à la clé une augmentation des tarifs et une diminution du service rendu aux populations et aux entreprises. Cette démonstration n'est plus à faire.

Le secteur concurrentiel n'a pas le souci des conséquences environnementales et de la sécurisation de l'approvisionnement, sa priorité étant la rentabilité financière.

**A l'initiative de la Confédération, dans la préparation du 50^e congrès
Initiative régionale sur les enjeux énergétiques
avec la participation de Marie-Claire Cailletaud (Fédération Mines Energie)**

Mercredi 28 mars 2012 - C.C.A.S. Marcel Paul à Ploufragan (22)

9 H	Accueil
9 H 30 à 12 H	Présentation et débat autour des propositions CGT sur le mix énergétique et l'enjeu industriel
14 H à 16 H	Les énergies renouvelables et les enjeux pour le développement de l'emploi

Les questions de maîtrise publique, de transparence et de démocratie reviennent en force. Les militants de la C.G.T. doivent prendre toute leur place.



**Initiative régionale sur les enjeux énergétiques
Mercredi 28 mars 2012 - C.C.A.S. Marcel Paul à Ploufragan (22)**

Je m'inscris

NOM : Prénom :

U.D. : Syndicat :

Je prendrai le repas

Réponse possible par :

- ♦ courrier à l'aide du coupon-réponse adressé à : C.G.T. Bretagne - 12 square Vercingétorix - CS 34335 - 35043 RENNES CEDEX
- ♦ fax : 02 99 65 24 98
- ♦ e-mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr
- ♦ téléphone : 02 99 65 45 90